

BULLETIN DE DON

Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Je ne souhaite pas que mon nom soit mentionné dans les publications des mécènes du Concert de l'Hostel Dieu

FISCALITÉ

Le Concert de l'Hostel Dieu, association loi 1901, est autorisé à recevoir des dons et legs par décision en date du 4 mai 2007 délivrée par le Directeur des services fiscaux du Rhône.

À la réception de votre don, nous vous faisons parvenir un rescrit fiscal (cerfa n°11580*02) ouvrant droit à une **déduction fiscale de 66% du montant de la somme versée**, conformément à l'article 200 du Code Général des Impôts, dans la limite de 20% du revenu imposable.

JE SOUHAITE REJOINDRE LE CERCLE DES MÉCÈNES DU CONCERT DE L'HOSTEL DIEU

100 € / an *Complices*
(Don réel après réduction d'IR : 34 €)

250 € / an *Amis*
(Don réel après réduction d'IR : 85€)

500 € / an *Bienfaiteurs*
(Don réel après réduction d'IR : 170 €)

1000 € / an *Donateurs*
(Don réel après réduction d'IR : 340 €)

5000 € / an *Grand mécène*
(Don réel après réduction d'IR : 1700 €)

Montant libre

RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre de : Le Concert de l'Hostel Dieu

Par virement bancaire
IBAN : FR76 1680 7004 0000 2005 2248 592
BIC : CCBPFRPPGRE
REF : ASSOC CONCERT DE L'HOSTEL DIEU

MERCI DE RENVoyer CE BULLETIN À :

Le Concert de l'Hostel Dieu, 10 rue Bourgelat, 69002 Lyon
m-luneau@concert-hosteldieu.com